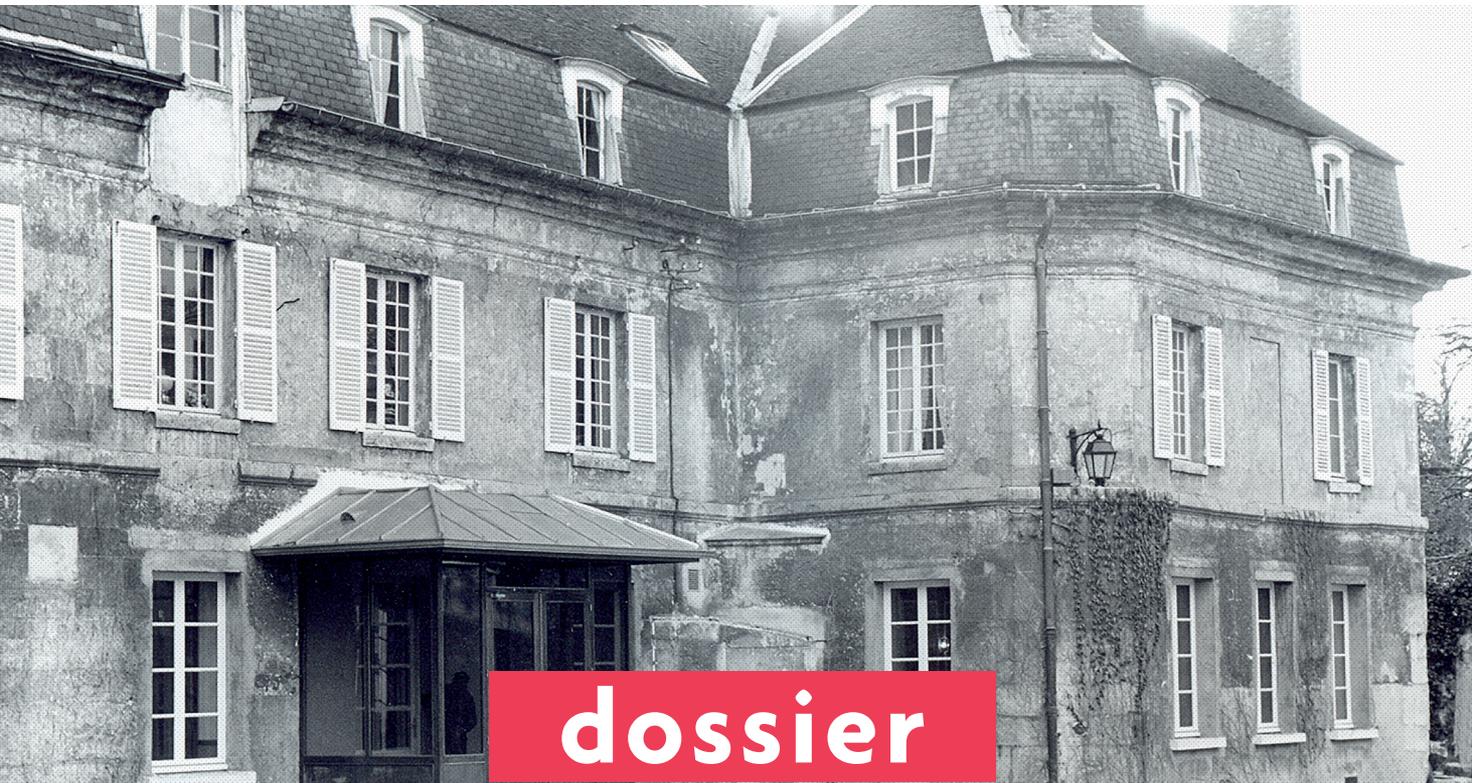


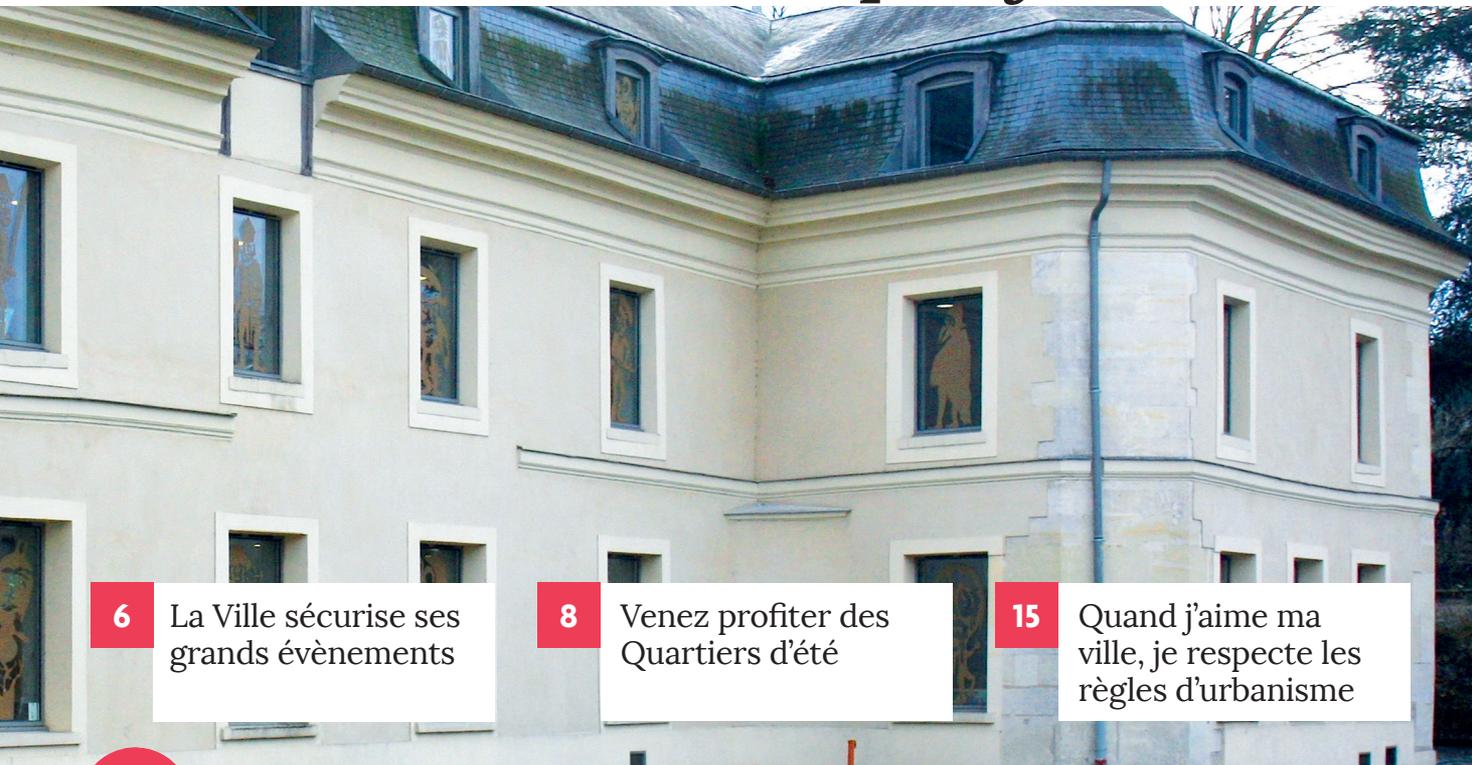
LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 232 | JUILLET/AOÛT 2017



dossier

Gonesse, 20 ans de réalisations et 10 ans de projets



6 La Ville sécurise ses grands événements

8 Venez profiter des Quartiers d'été

15 Quand j'aime ma ville, je respecte les règles d'urbanisme



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

Chers Gonessiennes, chers Gonessiens,

Un long moment de débat politique et d'élections nationales s'est achevé. Comme je l'avais annoncé et comme vous avez pu le voir, je ne me suis pas représenté aux élections législatives. J'ai fait le choix d'être d'abord maire de Gonesse.

Après l'élection présidentielle du 7 mai dernier, les Français ont le sentiment d'avoir évité le pire en votant utile pour écarter la candidate du Front National. Dans notre circonscription, les candidats socialistes ont été sèchement éliminés dès le premier tour des élections législatives le 13 juin. Je mesure l'ampleur de ce qu'a été l'échec du quinquennat de François Hollande. Les réussites (école, sécurité) ont répondu aux engagements pris en 2012. Les échecs et finalement le renoncement de François Hollande à une nouvelle candidature présidentielle s'expliquent par son renoncement consenti à tenir les promesses faites aux Français il y a cinq ans, rendant impossible ainsi la reconquête des catégories populaires et moyennes pour conjurer le spectre du 21 avril 2002. Et nous avons eu le 23 avril 2017. L'augmentation du chômage, la politique d'austérité qui a empêché le retour de la croissance, l'alignement sur l'Europe d'Angela Merkel qui n'est pas celle que nous voulons, les remises en cause du droit du travail expliquent les raisons profondes de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Ceux qui accusent encore les députés "frondeurs" dont je m'honore d'avoir fait partie sont pour beaucoup abusés. Car pour garder la confiance des citoyens, il faut tenir ses engagements et ne pas les trahir.

La réalité désolante est que d'autres responsables par opportunisme et par ambition, par adhésion et par conviction ou bien les deux à la fois, se soumettent à la logique de la mondialisation et de l'Europe libérale qui consiste à réduire la place de l'Etat, à remettre en cause notre modèle social, nos services publics pour accroître le pouvoir des marchés financiers.

La confiance a été perdue. Combien de fois ai-je entendu : "*On a essayé la droite, on a essayé la gauche, il reste le Front National*". Et Emmanuel Macron, ancien conseiller à l'Elysée et ancien ministre, a proposé habilement aux Français le "*ni gauche-ni droite*" devenu le "*et de gauche et de droite*". Sur le champ de ruines de la gauche divisée et de la droite divisée, le projet du nouveau Président de la République qui dispose de tous les pouvoirs consiste à flexibiliser davantage le marché du travail, à réduire le nombre de fonctionnaires en particulier dans les collectivités locales, et à affaiblir les services publics et la protection sociale pour accorder l'économie française à la mondialisation et répondre aux injonctions de Bruxelles.

...

...

En 1981 le Front National était à 1%, il a atteint 34% en 2017. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, qu'en sera-t-il en 2022 ?

Je continuerai à penser que dans une démocratie il est nécessaire qu'il y ait une gauche et une droite, dans la clarté et non dans la confusion des idées. L'une et l'autre, la gauche en particulier, doivent retrouver la confiance. Il faudra plus que du temps.

Au-delà de la diversité de nos convictions, pour notre commune, vous pouvez compter sur mon engagement et celui de notre équipe. Un engagement pour notre ville, son présent et son avenir, un engagement républicain qui refuse la haine tout autant que les pratiques communautaristes et clientélistes qui divisent et qui ne rassemblent pas, un engagement pour tous les Gonessiens.



Jean-Pierre Blazy
Maire de Gonesse

SOMMAIRE

04 / retour sur

07 / actualités

08 / évènement

Le programme
des Quartiers d'été

**10 / Gonesse,
20 ans de réalisations,
10 ans de projets**

15 / Quand j'aime ma ville...

... Je respecte les règles d'urbanisme

16 / environnement

Du changement dans la collecte des déchets

17 / habitat

Un nouveau soutien à la rénovation
énergétique dans le quartier des Marronniers

18 / jeunesse

Service civique jeunes municipal :
promotion 24

19 / en bref

20 / infos pratiques

21 / restauration scolaire

22 / tribunes

ÉVÈNEMENT

Fête foraine



La place Jean Jaurès accueillait une fête foraine du 23 juin au 2 juillet avec de nombreux manèges et attractions.

JEUNESSE/CULTURE

Festival de courts métrages



Le 18 juin, Malika Caumont, Maire Adjointe, et Alain Pigot, Président du CA du cinéma Jacques Prévert, ont remis le grand prix du festival de courts métrage jeunes à Audrey Sarrazyn et Aymeric Ketterle, deux jeunes venus de Reims avec le film « je suis une rencontre ».

SPORT

Remise des trophées sportifs



Afin de saluer les efforts et l'investissement des clubs de la ville, la municipalité organise une soirée de remise des Trophées sportifs. Ici, Patrice Richard, adjoint au maire délégué aux sports remettant les diplômes d'honneur aux jeunes sportifs.

ÉVÈNEMENT

Brocante/Fête du pain



La traditionnelle Brocante/Fête du pain s'est déroulée en centre-ville dimanche 25 juin. Une journée idéale pour dénicher de bonnes affaires au rythme de la fanfare qui défilait rue de Paris.

CADRE DE VIE

Journée de la propreté



Le 8 juin dernier, des élèves des écoles de la Fauconnière ont participé à la Journée de la propreté. Les nombreuses petites mains se sont appliquées à dénicher tous les déchets jonchant le sol du quartier.

CULTURE

Fête de la Musique



Une place Marc Sangnier très animée, des concerts et des animations tout au long de la soirée, une ambiance festive et chaleureuse ; voilà les éléments qui ont permis aux Gonneseiens de profiter d'une Fête de la musique réussie. Merci aux associations et aux groupes qui se sont produits sur scène ce soir-là pour le plaisir de tous.

ÉVÈNEMENT

Inauguration du parc de la Patte d'oie



Après 20 ans de transformations et d'aménagements, Jean-Pierre Blazy a officiellement inauguré le parc de la Patte d'oie le 24 juin dernier. Pour l'occasion, des stands de jeux, des balades à poney, du tir à l'arc, un parcours de slack line étaient proposés. Ce parc sera désormais ouvert les mercredis, vendredis, samedis et dimanches de 9h à 19h du 1^{er} mars au 15 octobre et de 9h à 17h du 16 octobre au 28 février.

CITOYENNETÉ

Un arbre de la laïcité



Suite à une demande des parents d'élèves, des enseignants et du directeur de l'école Jean Jaurès, un arbre de la laïcité a été planté par la Ville dans la cour. L'inauguration qui s'est déroulée le 17 juin notamment en présence (de gauche à droite) du Conseiller municipal délégué Jean-Michel Dubois, de Jean-Pierre Blazy, de la Maire Adjointe Malika Caumont et de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale Benjamin Constant, a permis aux enfants de restituer des projets menés en classe sur le thème de la laïcité, 4^e pilier de la République.

SÉCURITÉ

La Ville sécurise ses grands événements

Alors que la France est toujours en état d'urgence et que de nombreuses communes ont décidé d'annuler leurs événements en plein air, la Ville de Gonesse maintient sa volonté d'organiser des grands événements rassembleurs dans l'espace public.

La traditionnelle brocante/fête du pain, a ainsi été maintenue le 25 juin dernier avec des moyens de sécurité renforcés. Pour prévenir tous types d'attaques par poids lourds, la Ville rend la circulation impossible sur les zones en installant des blocs de béton qui empêchent le passage des véhicules. La place du Général de Gaulle était donc totalement inaccessible pour les véhicules.

Le feu d'artifice du 14 juillet sera lui aussi particulièrement sécurisé. La place du 8 mai 1945 où se dérouleront de nombreuses animations tout au long de la journée sera comme lors de la brocante totalement bloquée à la circulation. La traditionnelle retraite aux flambeaux sera escortée par deux

camions, un devant et un derrière pour fermer le cortège.

Ce dispositif vaut pour les événements dans l'espace public ouvert. Pour les espaces fermés, la Ville fait intervenir des équipes de sécurité qui fouillent les participants systématiquement pour assurer la participation des Gonessiens en toute sécurité.



Exemple des blocs de béton qui ont servi à assurer la sécurité de la brocante/fête du pain.



PLACE DU 8 MAI 1945 :

17h15 : ambiance musicale

18h : apéritif

20h : pique-nique

22h15 : retraite aux flambeaux vers le golf

GOLF DE GONESSE :

23h : feu d'artifice

TRAVAUX

Aménagement de la ZAC du Centre Ancien cet été



Le secteur autour du pigeonier de Garlande (angles des rues Chauvart, de la Fontaine Saint-Nicolas et de la Malmaison) sera en travaux cet été. Pour permettre la réalisation des travaux principaux d'assainissement, la rue Chauvart sera fermée à la circulation du 17 juillet au 15 septembre au niveau du carrefour. Les travaux sur les rues de la Malmaison et de la Fontaine Saint-Nicolas se feront sur la moitié de la chaussée, afin de permettre le passage de véhicules.

La réalisation des travaux de voiries et le dallage de la future place démarreront par la suite. Des interruptions de la circulation localisées et ponctuelles (demies-journées) sont à prévoir lors de l'application des enrobés, et ce jusqu'à la fin des travaux prévue pour mars 2018.

SERVICE PUBLIC**L'Hôtel de Ville déménage temporairement**

L'Hôtel de Ville situé au 66 rue de Paris est fermé temporairement pour travaux. Il a été transféré en face au Pôle Administration Générale et Sports situé sur la place du Général de Gaulle.

Les horaires d'ouverture restent inchangés :

Lundi 13h30-17h30	Mardi 13h30-17h30
Mercredi 9h-12h et 13h30-17h30	Jeudi 9h-12h et 13h30-17h30
Vendredi 9h-12h et 13h30-17h30	Samedi 9h-12h

Par ailleurs, les services de l'Etat civil restent situés au 1 avenue Pierre Salvi.

Les travaux de l'Hôtel de Ville permettront l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et dureront au moins un an.

**RECRUTEMENT****Recrutement d'étudiants pour l'animation de temps périscolaires**

Pour la prochaine rentrée des classes, le service Enfance recherche des jeunes animateurs pour les Temps d'Activités Périscolaires et en accueil périscolaire. Le dispositif "emploi étudiant" va permettre aux jeunes suivant des études supérieures de travailler auprès des enfants de maternelles et de primaires pour animer et encadrer des temps en dehors des heures de classe entre 13h30 et 18h. Les horaires sont adaptables en fonction de l'emploi du temps des étudiants. Les sessions de travail se feront durant la période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Pour postuler, il vous faut envoyer un CV et une lettre de motivation au service Enfance (Ville de Gonesse au 66 rue de Paris) en précisant les disponibilités ainsi que le type d'études suivies.

**JEUNESSE****Visite du Grand Palais gratuite pour les Gonessiens le 8 juillet**

Le 8 juillet prochain, la Réunion des Musées nationaux Grand Palais organise, dans le cadre du projet «Histoires d'art à Gonesse », la restitution des ateliers sous forme d'exposition des œuvres des gonessiens ayant participé au projet suivi de visites au Grand Palais incluant la grande nef. La journée est gratuite mais sur réservation. Un bus gratuit est mis à disposition des gonessiens avec un départ prévu à 13h et un retour à Gonesse à 18h45.

Il est nécessaire de s'inscrire le plus vite possible par mail : [historiesdart.gonesse@rmngp.fr](mailto:histoiresdart.gonesse@rmngp.fr) ou par téléphone au 01 40 13 62 79.

Venez profiter des Quartiers d'été

Du 10 juillet au 18 août, les Quartiers d'été sont l'occasion de profiter à Gonesse d'un lieu de loisirs et de détente convivial sur le parvis de la salle Jacques Brel.

LES SPECTACLES EN SOIRÉE

Les mardis soir

11 juillet à 20h30

“Le sage du conteur”, spectacle de poulpiquets, de korrigans, de trolls, de bouqueteux et de marionnettes

18 juillet à 20h30

Soirée jeux avec le concours de la Ludothèque

25 juillet à 22h

Ciné plein-air, “Les Minions”

1^{er} août à 20h30

Spectacle de danse

par la Cie Les amis d'ici et d'ailleurs

8 août à 20h30

Spectacle de magie

pour petits et grands
avec beaucoup de gentillesse.

La clôture Vendredi 18 août

Des structures gonflables
(tir à l'élastique et rodéo)
des animations, un défilé,
et un moment de partage
autour d'un goûter,
où chacun pourra faire découvrir
à l'autre sa spécialité.

ATELIERS ARTISTIQUES

Atelier jardinage

Les 11, 18, 20, 25 et 27 juillet de 14h à 18h
Les 7 et 14 août de 14h à 18h

Atelier bricolage

Réparation en tout genre de petit électroménager.

Du 10 au 31 juillet de 14h à 18h

Le 1^{er}, 3 et 4 août et du 7 au 18 août de 14h à 18h

Atelier dessin

Dessin sur un tableau / mur d'expression.

Du 10 juillet au 4 août

Atelier presse

Création d'une petite chronique.

Les 25 et 26 juillet de 14h à 18h

Fresque murale

Du 11 au 13 juillet et les mardis
et vendredis du 18 au 28 juillet

Musique

Musiques actuelles amplifiées :

du 11 au 13 juillet de 14h à 18h

Atelier Beatmaking : du 17 et 21 juillet de 14h à 18h

Atelier « fruits et légumes musicaux » :

du 19 au 21 juillet de 14h à 18h

Atelier « clip dansé » :

les 24 et 25 juillet de 14h à 18h

Atelier Hip Hop

avec l'association NUTCASE

Du 17 au 21 juillet et du 7 au 11 août de 14h à 16h

Ateliers créatifs

Les vendredis 21 et 28 juillet et les 4 et 18 août
Pour réunir des personnes de tout âge autour d'arts
créatifs.

Le 28 juillet, les 10 et 17 août

avec l'association « Main dans la Main »

Stages cirque

avec la compagnie du cirque RENO

Du 31 juillet au 4 août / du 7 au 11 août /
du 14 au 18 août

Tarif : 11,80€ la semaine

ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Lecture libre

Du 11 au 13 juillet, du 18 au 21 et du 24 au 31 juillet
et du 1^{er} au 4 août

Tous les lundis et jeudis du 10 au 31 juillet
avec la Médiathèque et un conteur

Atelier théâtre

Du 11 au 21 juillet avec la compagnie Cyclone

Discussions

Tous les mercredis du 12 au 26 juillet, les 28 et 31 juillet
les 3, 4, 7, 8 et 10 août et du 14 au 18 août

Atelier cuisine

Du 10 au 31 juillet

Atelier Santé Ville

Twister sur l'équilibre alimentaire :

le mardi 11 juillet de 14h à 16h

Jeu du soleil (prévention solaire) :

le mardi 18 juillet de 14h à 16h

Jeu de l'oie sur le sommeil :

le mardi 25 juillet de 14h à 17h

Animation sur
les accidents domestiques

Les mercredis 12 et 19 juillet de 14h à 18h
et un goûter équilibré le 26 juillet de 14h à 18h

Animations sur
les actions citoyennes

Les mardis, jeudis et vendredis
du 17 juillet au 18 août de 14h à 18h

Atelier « mosaïque, vivre ensemble », atelier « portraits de jeunes »,
théâtre Forum « la place du jeune au sein de la famille », jeu Time's
up, jeu de plateau sur le développement durable, réalisation d'un clip
avec la WEB TV, rallye historique.

Animation « Code PAD »

Les 21 juillet et 4 août de 15h à 17h

Jeu sous forme de quizz à multi-réponses qui permet d'échanger
sur des sujets d'actualité et de citoyenneté.

Ateliers numériques

Du 17 au 31 juillet

Conférence

Le mardi 18 juillet de 15h à 17h sur les dangers d'Internet et
les conseils de prévention avec l'association e-Enfance

Animation « Petite Ourse »

Du 31 juillet au 4 août de 14h à 16h
et une veillée d'observation le 1^{er} août

Observer les étoiles, repérer les planètes, les constellations
et utiliser un télescope ou une lunette astronomique.

SPORTS ET JEUX

Activités sportives

Du foot, du rugby et du volley sur le terrain multisports
ensablé mais également des jeux sportifs comme le speed
ball et le badminton vous seront proposés. Une table de
ping-pong et un baby-foot seront mis à disposition.

La Ludomobile

La ludomobile se déplacera dans les quartiers de 10h à 12h :

Quartier des Marronniers : 12 et 28 juillet et 12 août

Quartier de St Blin/La madeleine : 19 juillet et 2 août

Quartier du Centre-Ville : 21 juillet et 4 août

Quartier de la Fauconnière : 26 juillet et 9 août

La ludomobile sera présente du lundi au vendredi de
14 à 18h à la salle Jacques Brel. Les jeudis après-midi un
espace d'accueil parents/enfants (0-3 ans) est organisé.

Stages sportifs

Parcours sportif

Du 10 juillet au 18 août de 14h à 16h

Dans la ville :

Tous les vendredis du 21 juillet au 11 août de 14h à 18h

Tir à l'arc

Du 10 juillet au 18 août de 14h à 16h

Tennis

Du 10 juillet au 18 août de 16h à 18h

Sports collectifs

Du 10 juillet au 18 août de 16h à 18h

Initiation à la boxe

Du 24 juillet au 4 août de 14h à 18h

Athlétisme

Du 24 juillet au 18 août de 16h à 18h

Sorties en base de loisirs

Les 19, 26, 29 juillet et 2, 9 et 12 août

Les inscriptions se font sur place auprès de l'animatrice
référente. Attention, nombre de places limité.

Tarifs : 2,10 euros

Sorties au parc de la Patte d'oie

Les vendredis 21 juillet et 11 août

Découverte du nouveau Parc de la Patte d'oie,
et sensibilisation des participants à la question des
déchets et de la biodiversité.

Animation zumba

Le 28 juillet à partir de 16h

Structures gonflables

Les mercredis et samedis après-midis,
15 juillet : « toboggan géant » / 19 juillet : « bateaux Mississipi »
22 juillet : « circuit quads » / 26 juillet : « ventre et glisse »
29 juillet : « laser game » / 5 août : « circuit quads »
12 août : « trampoline élastique »

DOSSIER

Gonesse, 20 ans de réalisations et 10 ans de projets



Depuis 20 ans, Gonesse a changé et lors des prochaines années, elle va continuer à se transformer. La municipalité a souhaité présenter une exposition, basée notamment sur des images d'archives, montrant l'évolution du territoire depuis 20 ans ainsi que les projets qui vont modifier le paysage dans les prochaines années. Cette exposition itinérante, installée dans le parc de la Patte d'oie jusqu'au début de l'automne, permettra aux plus jeunes Gonessiens de découvrir à quoi ressemblait leur ville et leur quartier il y a quelques années, aux plus anciens de redécouvrir le Gonesse d'hier et à tous d'entrevoir le Gonesse de demain. Retrouvez dans ce dossier quelques-uns des 45 panneaux de l'exposition.

20 ANS DE RÉALISATIONS ET 10 ANS DE PROJETS



VILLE-GONESSE.FR

Depuis 20 ans, Gonesse a changé.
Pendant 10 ans Gonesse va se transformer.

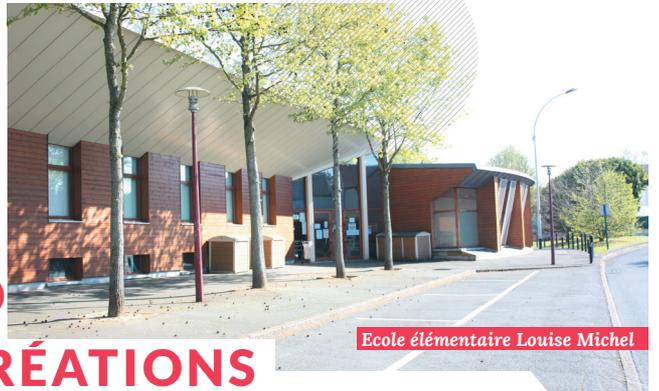
Alors que la Ville est engagée pour son développement à long terme à travers l'aménagement du Triangle de Gonesse, la municipalité a souhaité présenter une exposition, basée notamment sur des images d'archives, montrant l'évolution du territoire depuis 20 ans ainsi que les projets qui vont modifier encore le paysage dans les prochaines années.

Cette exposition itinérante permettra aux plus jeunes Gonessiens de découvrir à quoi ressemblait leur ville et leur quartier il y a quelques années, aux plus anciens de redécouvrir le Gonesse d'hier et à tous d'entrevoir le Gonesse de demain.





Ecole élémentaire Roger Salengro



Ecole élémentaire Louise Michel

LES CRÉATIONS ET EXTENSION D'ÉCOLES



Ecole élémentaire Jean de La Fontaine



Groupe scolaire Benjamin Rabier

Au cours des vingt dernières années, la Ville a construit quatre nouvelles écoles (voir photos) et a réhabilité la maternelle Marc Bloch, les écoles Roland Malvitte 1 et 2 et l'école Jean Jaurès pour améliorer l'accueil des élèves gonessiens et les conditions de travail des enseignants.

CULTURE



2007



2017

Les équipements culturels ont également été développés. La grande réalisation en la matière est sans nul doute l'aménagement de la médiathèque de Coulanges dans un corps de ferme.

Complexe sportif
Jesse Owens



La politique de sport pour tous a nécessité la construction d'équipements sportifs modernes et dans chaque quartier. De nombreux sports bénéficient ainsi d'installations particulières : escrime, escalade, arts martiaux, etc.



LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Gymnase Christine Caron



Complexe sportif Léo Lagrange

QUARTIER SAINT-BLIN



2012



2017

Aménager les quartiers pour améliorer le cadre de vie des habitants a été une préoccupation constante de la Ville tout au long de ces vingt dernières années. Chaque quartier a connu d'importantes rénovations.

DOSSIER



Parc de la Patte d'oie

LA COULÉE VERTE ET BLEUE

Les espaces verts et les lieux naturels aménagés depuis 20 ans ont notamment permis à la ville d'obtenir la troisième fleur du label "Villes et villages fleuris".

Le parc de la Patte d'Oie ouvert le 24 juin dernier offre aux gonessiens 120 hectares d'espaces naturels supplémentaires.

Parc de l'Eglantier



Parc urbain de Saint-Blin



...10 ans de projets à bâtir ensemble



DES PROJETS POUR L'AVENIR

Gonesse continue à se projeter et à préparer l'avenir. Neuf panneaux présentent les grands projets à venir à l'image de la nouvelle école de musique ou de l'aménagement du Triangle de Gonesse.

Quand j'aime ma Ville, je respecte les règles d'urbanisme

“J'aime ma ville” est une grande campagne de civilité qui se décline à travers différentes thématiques.

Ce mois-ci, *Le Gonessien* aborde les questions liées aux autorisations d'urbanisme.



Depuis 2014, la Ville a décidé de renforcer sa lutte contre les personnes qui ne respectent pas les règles d'urbanisme. Ces infractions sont de diverses natures : lorsque des travaux ont été réalisés sans autorisation, ou bien sans respecter l'autorisation délivrée.

A Gonesse de nombreuses propriétés sont concernées par ces situations. 243 procédures précontentieuses et contentieuses ont été ouvertes depuis 2014, contre 38 procédures entre 2010 et 2013. De nombreux logements supplémentaires ont été créés en infraction avec les dispositions du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle qui interdit toute création de logement supplémentaire à Gonesse. Ce type d'infraction est lié à des locations de sous-sol, de combles, de garages ou encore de dépendances, à des prix élevés et dans des conditions déplorables.

La Ville intervient donc pour détecter les infractions commises et lancer les poursuites

à l'encontre du contrevenant. Il faut également souligner que grâce à des Gonessiens vigilants un nombre important d'infractions a pu être démontré.

L'objectif principal est d'accompagner au mieux les citoyens lorsqu'ils sont de bonne foi, afin d'éviter les poursuites judiciaires. Certains travaux ne sont pas régularisables ou leur importance est telle que des poursuites judiciaires sont engagées et qu'un procès-verbal doit être dressé et envoyé au Procureur de la République en vue de prononcer une condamnation pouvant aller jusqu'à la démolition et de fortes amendes.

Avant tout projet de construction, ou d'implantation d'un abri de jardin voire d'une serre, ou de modification d'aspect extérieur d'une façade ou d'une clôture, il est vivement conseillé de se renseigner sur les règles d'urbanisme en vigueur et de prendre contact avec l'accueil du service Autorisations du Droit des Sols au 01 34 45 11 40 ou 11 26.



2015

En 2015, la Ville a obtenu du Tribunal la démolition d'une maison en construction au 2 rue de Beauvais qui ne respectait pas le permis de construire.



2017

Du changement dans la collecte des déchets

La collecte des déchets ménagers, jusqu'à présent assurée par la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, est désormais sous la responsabilité du Sigidurs.

Le Sigidurs (syndicat mixte pour la gestion et l'incinération des déchets urbains de la région de Sarcelles) est désormais en charge de la collecte des déchets à Gonesse qui était jusqu'alors assurée par l'agglomération Roissy Pays de France. Cela n'a pas d'impact direct sur la collecte des déchets qui se fera aux mêmes jours et horaires qu'avant.

Des consignes de tri simplifiées

Seul changement qui simplifiera votre tri : vous pouvez désormais déposer tous les papiers et tous les emballages ménagers en plastique, en métal ou en carton dans votre poubelle jaune.

Pour toute question à propos de la collecte des déchets ménagers, un numéro vert est à votre disposition, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

 0 800 735 736

La déchèterie, pensez-y !

Pour vous débarrasser de vos encombrants ou de vos déchets dangereux, la déchetterie de Gonesse est à votre disposition

17 rue Gay-Lussac
Tél : 0800 735 736

HORAIRES :
du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
samedi : 9h - 17h30
dimanche : 9h - 13h



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EN VRAC

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

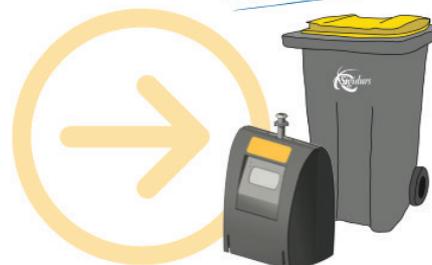


TOUS LES CALAGES

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL MÊME LES PETITS



TOUS LES PAPIERS



- 
JETEZ VOS
EMBALLAGES
ET PAPIERS
EN VRAC
- 
BIEN VIDER
SANS
LAVER
- 
NE PAS
ENFERMER
DANS UN
SAC
- 
NE PAS
IMBRIQUER
- 
NI TEXTILES
NI CHAUS-
SURES

Un soutien à la rénovation énergétique dans le quartier des Marronniers

La rénovation énergétique est un investissement parfois lourd pour les propriétaires. Le quartier des Marronniers où les besoins se font particulièrement ressentir bénéficiera d'un Programme d'Intérêt Général pour aider financièrement et techniquement les propriétaires qui réalisent des travaux de rénovation énergétique.



Afin de poursuivre sa politique d'amélioration de l'habitat privé, la Ville met en œuvre un PIG (Programme d'intérêt général) de lutte contre la précarité énergétique dans le quartier des Marronniers entre septembre 2017 et septembre 2020.

En quoi cela consiste ?

Ce dispositif vise à soutenir les travaux de rénovation énergétique et de mise aux normes des logements des particuliers. La Ville qui peut financer jusqu'à 20% des travaux se mobilise aux côtés de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) qui pourra financer entre 35 et 50% des travaux et de la Région qui financera environ 10% des travaux. Un accompagnement technique et administratif sera réalisé par un prestataire extérieur sélectionné par la Ville. Ce dernier tiendra des permanences au centre socioculturel Ingrid Betancourt et recevra sur rendez-vous.

Pour qui ?

Ce programme s'adresse aux propriétaires occupants dont les travaux permettront des économies d'énergie d'au moins 25%. Pour les propriétaires bailleurs, ces travaux devront réduire de 35% les dépenses en énergie. Ces travaux peuvent concerner le changement de chauffage, l'isolation, le double vitrage et globalement tous les travaux qui permettent d'améliorer le confort en particulier thermique des logements du quartier des Marronniers.

Quelles conditions ?

Pour bénéficier de ce programme, il faut que le logement ait plus de 15 ans et qu'il soit occupé à titre de résidence principale. Les demandeurs ne doivent pas dépasser un certain plafond de ressources. Les travaux devront quant à eux être réalisés par un professionnel du bâtiment et ne pas avoir commencé avant d'avoir demandé les aides.

Une communication sera faite dans les boîtes aux lettres du quartier des Marronniers pour préciser les moyens de contacter les prestataires mandatés.

Service civique jeunes municipal : promotion 24

La 24^e promotion du service civique jeunes municipal se termine à la fin du mois de juillet. L'occasion de faire un petit bilan de leur action ces cinq derniers mois. Outre les heures de missions et de formation civique, des groupes de 4 à 5 jeunes ont été constitués et chacun de ces groupes a mené un projet de bout en bout l'idée à la conception en passant par la communication.

Durant cette 24^e promotion, 4 projets ont été réalisés :

1. le projet "jardin citoyen"
2. le projet "découverte des cultures"
3. le projet "création d'un parcours de motricité"
4. le projet "le jeu dans tous ses états"

Les jeunes ont ainsi pu travailler avec différents partenaires municipaux (service des Sports, Ludothèque, Centres de loisirs, centres socioculturels, service Espace verts...) ou associatif (*Gonesse métissage*, école de danse de Goussainville, les Fourmies vertes...). Ils ont pu également connaître les différents lieux de la ville et s'adapter aux différents publics qu'ils rencontraient.

Ces actions ont rassemblé des personnes venant de quartiers, de cultures et de générations différentes. Chaque projet a eu pour but de sensibiliser, de partager et de créer du lien auprès des différents publics. La 25^e promotion qui débutera en août est déjà complète. Mais la Ville ouvrira les candidatures pour la promotion de mars 2018 en septembre.



Jardin citoyen



Création d'un parcours de motricité



Le jeu dans tous ses états

Votre agglomération aide les scolaires pour les transports

La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, dont Gonesse est membre, prendra en charge une partie des frais de transports scolaires pour les collégiens, lycéens, étudiants et apprentis, dès la rentrée scolaire 2017 / 2018.

LES CARTES SUBVENTIONNÉES

• Carte Imagine'R Scolaire et Etudiante

Pour une première demande, le dossier de souscription est à retirer en gare ou au PIJ. Pour un renouvellement, vous recevez le dossier pré-rempli chez vous

Tarifs : Pour les collégiens / pré-apprentis non boursiers : 81 euros

Pour les lycéens / apprentis non boursiers : 179 euros

Pour les étudiants : 179 euros

Collégiens et lycéens boursiers : des tarifs réduits seront applicables après justificatif de la bourse, renseignez-vous auprès de Kéolis-CIF et joignez

obligatoirement un RIB à votre dossier

Moyens de paiement : prélèvement mensuel à privilégier pour plus de simplicité (joindre un RIB), ou chèque bancaire à l'ordre d'Imagine'R

• Carte scolaire bus lignes régulières

Cette carte ne permet qu'un aller-retour par jour sur des lignes de bus préalablement choisies.

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du transporteur utilisé.

Tarifs : variable en fonction du kilométrage du trajet effectué (12 euros minimum). Renseignez-vous auprès du transporteur pour connaître le tarif exact de votre carte et les moyens de paiement acceptés.

Pour bénéficier de la subvention pour ces deux cartes, les dossiers dûment remplis et tamponnés par l'établissement scolaire sont à déposer au Point Information Jeunesse (PIJ), au plus tard le 31 décembre 2017.

CITOYENNETÉ

Un groupe d'élèves gonessiens deuxième du prix des "Petits artistes de la mémoire"

Le mercredi 7 juin dans le salon d'honneur de la préfecture, sous la présidence du préfet du Val-d'Oise, Jean-Yves Latournerie, a eu lieu la cérémonie de remise des récompenses aux lauréats du concours scolaire « Les Petits Artistes de la Mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants » organisé dans chaque département, à l'initiative de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Les élèves des classes de CM2 étaient invités à s'approprier et à transmettre l'histoire d'un soldat de la Grande Guerre de leur commune en créant un carnet illustré de dessins, de photographies et d'extraits de correspondances.

Parmi les œuvres ainsi créées par les petits artistes du Val d'Oise, celle réalisée par les élèves des classes de Mmes Piazza et Billard, des écoles Marie Curie et Benjamin Rabier de Gonesse a été particulièrement distinguée par le jury. A partir de documents prêtés par son petit-fils, le parcours de Paul Chandivert, soldat gonessien mort au combat en 1914 a été

reconstitué et raconté avec émotion et talent par les élèves de ces deux classes qui ont obtenu le 2^e prix départemental.

M. le préfet a salué le beau travail de tous les enfants ayant participé à ce concours avec le soutien des équipes enseignantes, en rappelant que pour les générations à venir, ces petits artistes étaient aussi les petits ambassadeurs de la mémoire.



ÉDUCATION

L'organisation de la semaine scolaire restera inchangée à la rentrée

La Ville a décidé de maintenir l'organisation de la semaine scolaire inchangée pour l'année prochaine. Les jours d'ouverture et les horaires restent donc les mêmes. C'est le cas également des procédures d'inscription dans les écoles, à la restauration scolaire et pour les accueils périscolaires.

La grande nouveauté de la rentrée est la création d'une nouvelle classe de toute petite section à la maternelle La Fontaine. Ce sera la deuxième classe de toute petite section suite à la création à l'école Raymond et Lucie Aubrac à la rentrée dernière. Cette première année ayant été un succès, la Ville a donc décidé de poursuivre dans cette voie.

CITOYENNETÉ

Résultats des élections législatives à Gonesse

Zivka Park a été élue député de la 9^e circonscription du Val d'Oise qui comprend la commune de Gonesse. Elle devance Anthony Arciero avec 51,67% des voix. Découvrez les résultats à Gonesse par bureau de vote.

	BUREAU	INSCRITS	VOTANTS	PARTICIPATION	NUL	BLANC	A. ARCIERO I. RUSIN	Z. PARK P. DEBRUYNE		
1	J. BREL	830	256	30,84%	11	21	104	46,43%	120	53,57%
2	MAIRIE SCM	1178	356	30,22%	12	34	155	50%	155	50%
3	MAIRIE	863	264	30,59%	11	18	119	50,64%	116	49,36%
4	M. LAURENCIN	892	233	26,12%	10	19	78	38,24%	126	61,76%
5	C. PERRAULT	1352	310	22,93%	4	27	134	48,03%	145	51,97%
6	R. SALENGRO	953	296	31,06%	10	23	131	49,81%	132	50,19%
7	C. PEGUY	1120	249	22,23%	8	15	96	42,48%	130	57,52%
8	M. BLOCH	971	189	19,46%	11	20	45	28,48%	113	71,52%
9	A. CAMUS	1046	243	23,23%	7	16	91	41,36%	129	58,64%
10	M. SANGNIER	1042	222	21,31%	9	21	67	34,90%	125	65,10%
11	TULIPES	928	239	25,75%	13	18	89	42,79%	119	57,21%
12	L. ARAGON	939	201	21,41%	14	35	68	44,74%	84	55,26%
13	MADELEINE	979	243	24,82%	15	24	90	44,12%	114	55,88%
14	D. DABIT	655	191	29,16%	13	8	75	44,12%	95	55,88%
15	B. RABIER	760	239	31,45%	7	14	96	44,04%	122	55,96%
13	MADELEINE	979	243	24,82%	15	24	90	44,12%	114	55,88%
14	D. DABIT	655	191	29,16%	13	8	75	44,12%	95	55,88%
15	B. RABIER	760	239	31,45%	7	14	96	44,04%	122	55,96%
	TOTAL	14508	3731	25,72%	155	313	1438	44,07%	1825	55,93%

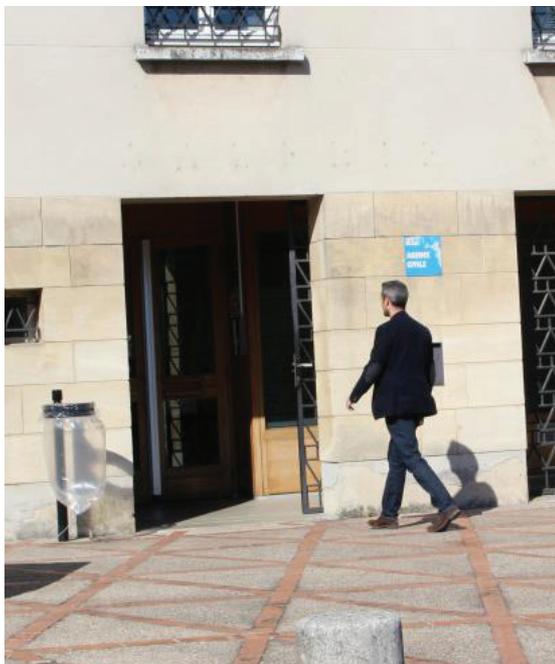
SERVICE PUBLIC

L'Agence civile reconnue Point d'Accès au Droit

L'Agence civile située place de la Liberté et du 8 mai 1945, juste en dessous du tribunal d'Instance, vous permet de retrouver de nombreuses permanences gratuites et sur rendez-vous : avocat, écrivain public, aides aux victimes, droit du travail, consultations conjugale et familiale et médiation familiale ainsi que le médiateur des Gonesseis.

L'Agence civile est désormais conventionnée avec le Tribunal de Grande Instance et le Conseil Départemental de l'accès au droit. Ce label permet à l'Agence civile d'être reconnue comme Point d'accès au Droit à l'instar des sept maisons de Justice et du Droit du département.

En entrant dans ce réseau, l'Agence civile pourra répondre à vos demandes faites au SAUJ (Service d'accueil unique du justiciable) de Pontoise.



SERVICE PUBLIC

Les horaires d'été du service de l'Etat civil

Le service Etat civil situé au 1 avenue Pierre Salvi modifie ses horaires d'accueil pendant la période estivale.

En effet à partir du 15 juillet et jusqu'au 19 août inclus, le service sera donc fermé les samedis 15 juillet, 22 juillet, 29 juillet, 5 août, 12 août et 19 août.

Pour vos démarches d'état civil, il faudra donc venir les

lundis 9h-12h et 13h30-17h30

Mardis 13h30-17h30

Mercredis 9h-12h et 13h30-17h30

Judis 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredis 9h-12h et 13h30-17h30



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

26 avril : ROMAIN Willy

29 avril : KAMUNGA Eva

1 mai : TOURE Nouria

2 mai : DEMIR Eyüp

4 mai : CAMARA Chloé

5 mai : DIASONAMA Avimàel

5 mai : LAOUAR Yasmine

8 mai : MERABTENE Ryad

8 mai : MUHAMMAD IJAZ Fatima

11 mai : AMENSAHI BONSUFO Bill

11 mai : DE PINA CORREIA Evan

11 mai : HEFNA Amina

12 mai : FRANCIS Grace

13 mai : MAFOUENI Louise

13 mai : DUPRE Gabriel

14 mai : BOUSSETA Mohamed

15 mai : FRIOB VIESSIL Wyatt

17 mai : SALUR Manuela

20 mai : EKIBAT-BORET Ulysse

27 mai : LEROY LAFOND Oyono

28 mai : ACCOH Ruben

MARIAGES

13 mai : EMLEK David et YABAS Semi

24 mai : RASO Joseph et GAZON Viviane

DÉCÈS

19 février : BEAUGENDRE Mélanie

27 février : IMHOFF Roger

23 mars : BULUR Nevrik

4 avril : DELGADO Odette

6 avril : KAHAL Ahmed

6 avril : ITITO Kossi

16 avril : YILDIRIM Pakize

4 mai : DEVINDER SINGH

5 mai : SOUQUIÈRE Henri

7 mai : JOLLY Yves

14 mai : MONALDI Pierre

14 mai : MICHELET née LAKOMA Rédina

15 mai : SALUR Markos

16 mai : CHIKHAOUI Boualem

18 mai : PAPELYAN Sona

20 mai : KAGAN née SADAY Celo

21 mai : MAZOUZ Azdine

29 mai : KURASZEWSKI Henri



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 10 JUILLET

Salade de tomates
Concombre vinaigrette

Cordon bleu
Pavé du fromager

Mélange légumes et brocolis

Saint môret
Fromy

Eclair au chocolat
Eclair à la vanille

MARDI 11 JUILLET

Salade verte et maïs
Salade coleslaw

Boulettes de veau sauce provençale
Boulettes de poisson blanc sauce estragon

Riz créole

Cantal Emmental

Cornet de glace chocolat

MERCREDI 12 JUILLET

Salade de penne au pesto
Taboulé maison

Rôti de boeuf à la tomate
Oeufs durs sauce aurore

Epinards béchamel

Tomme noire
Saint Paulin

Melon vert
Nectarine Blanche

JEUDI 13 JUILLET

Melon charentais
Pastèque

Sauté de porc aux oignons
Fricassée de colin basquaise

Pommes campagnardes

Yaourt nature sucré
Yaourt Velouté fruité

Banane et sauce chocolat

VENDREDI 14 JUILLET

Férié

LUNDI 17 JUILLET

Coupelle de paté de volaille
Œuf mayonnaise

Sauté de boeuf au jus
Filet de hoki sauce paprika

Blé BIO

Yaourt nature sucré
Yaourt aromatisé

Abricots

MARDI 18 JUILLET

Salade de tomates
Pomelos et sucre

Lasagnes bolognaise

Lasagnes au saumon

Gouda Edam

Nectarine Blanche

MERCREDI 19 JUILLET

Céleri râpé
Radis et beurre

Merguez au jus
Poissonnette

Pommes rissolées
Sauce tartare

Tartare ail et fines herbes
Rondelé nature

Petit pot de glace vanille-chocolat

JEUDI 20 JUILLET

Salade de coquillettes à la parisienne
Salade de riz à la californienne

Escalope de poulet sauce forestière
Médailillon de merlu sauce aioli

Haricots verts à la ciboulette

Fromage blanc, sauce à la fraise

Petits beurre

VENDREDI 21 JUILLET

Salade du chef (salade verte, dés de dinde, emmental, tomates, olives noires)

Jambon de Paris
Oeufs brouillés

Petits pois à la lyonnaise

Camembert

Paris Brest

LUNDI 24 JUILLET

Duo betteraves maïs

Sauté de poulet au jus
Poisson mariné au thym

Riz pilaf

Mimolette
Emmental

Nectarine blanche
Pêche blanche

MARDI 25 JUILLET

Salade de tomates
Mélange radis et courgettes râpés

Boulette d'agneau sauce marenge
Pané de blé fromage épinards

Haricots beurre

Edam
Tomme blanche

Flan nappé au caramel
Mousse au chocolat au lait

MERCREDI 26 JUILLET

Pâté de campagne
Thon mayonnaise

Rôti de veau au basilic
Fricassée de saumon sauce citron

Jeunes carottes

Yaourt aromatisé
Yaourt nature et sucre

Ananas frais
Kiwi

JEUDI 27 JUILLET

Salade verte et croûtons
Vinaigrette au persil
Salade coleslaw (carottes et chou blanc mayonnaise)

Gratin de macaroni au jambon
Poisson gratiné au fromage

Macaroni

Carré de l'est
Brie

Compote de pommes
Compote pomme-ananas

VENDREDI 28 JUILLET

Bâtonnets de carottes,
sauce fromage blanc ciboulette

Fish and Chips
Cheese burger

Churros de pomme de terre

Cake aux pépites de chocolat & crème anglaise

LUNDI 31 JUILLET

Salade de riz à la catalane maison (tomates, poivrons, oignons)
Salade parmentière (pommes de terre, œufs, tomates, maïs, poivrons, olives)

Paupiette de veau à la provençale
Omelette

Haricots verts à la ciboulette

Fromage blanc sucré
Fromage blanc aux fruits

Orange
Pomme Golden

MARDI 1ER AOÛT

Salade de tomates
Vinaigrette à la ciboulette
Céleri rémoulade

Nuggets de volaille
Nuggets de poisson

Courgettes à la tomate

Gouda Saint Paulin

Cône glacé vanille-fraise

MERCREDI 2 AOÛT

Laitue iceberg, vinaigrette au persil
Carottes râpées au citron

Steak haché de bœuf forestière
Steak haché de saumon sauce crème

Petits pois et carottes

Camembert Carré de l'est

Prunes rouges
Prunes jaunes

JEUDI 3 AOÛT

Duo pastèque & melon charentais

Œuf dur
Roulé de surimi & dosette de mayonnaise

Taboulé

Fraidou
Saint Môret

Pêche au sirop aux amandes
Poire au sirop aux amandes

VENDREDI 4 AOÛT

Pâté forestier
Assiette de surimi sauce cocktail

Filet de limande meunière
Poulet roti

Bouquet de brocolis béchamel

Yaourt aromatisé
Yaourt nature et sucre

Moëlleux aux fruits

Groupe socialiste et apparentés

LEGISLATIVES

Près de trois Gonessiens sur quatre n'ont pas voté lors des élections législatives du mois de juin, ce qui représente une abstention plus forte que la moyenne nationale et un peu plus faible que sur le reste de la circonscription. Cette abstention record pose la question de la représentativité du Parlement : comment redonner de l'importance au scrutin législatif et au mandat parlementaire ?

Après la lourde défaite du candidat socialiste à l'élection présidentielle, les élections législatives ont conduit à une déroute du PS, dont les adhérents doivent maintenant se poser quelques mois pour essayer de répondre aux défis idéologiques, sociologiques et stratégiques auxquels la pratique du pouvoir n'a pas su faire face...

Aujourd'hui, face à la majorité absolue de La République en marche et au faible nombre de députés de gauche, il s'agit de reconstruire le Parti Socialiste. Comme l'a déclaré dans son analyse du scrutin, Jean Pierre BLAZY, député sortant qui ne se représentait pas pour rester maire de Gonesse : « Le socialisme n'est pas mort mais il doit étudier son histoire pour revenir au premier plan ».

L'EXPOSITION UNIVERSELLE EN FRANCE ? A GONESSE ?

Dans le cadre de la candidature de la France à l'Exposition Universelle de 2025, Gonesse est candidate avec le site du Triangle de Gonesse pour accueillir le village global. Le Conseil municipal a adopté le 26 juin, à l'unanimité, une motion de soutien à cette candidature portée non seulement par la Ville de Gonesse, mais aussi par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, et par le conseil départemental du Val d'Oise.

Pour répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux, le thème choisi est « la connaissance à partager, la planète à protéger ». Il se déclinera dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture et de l'environnement, dans la continuité de l'accord de Paris de 2015 sur le changement climatique.

L'implantation du village global, c'est-à-dire des pavillons de tous les pays, sur le Triangle de Gonesse serait un catalyseur important pour l'image du territoire et l'amélioration de l'employabilité de ses habitants. Un tel événement permettrait à tout le Nord francilien de s'inscrire dans une nouvelle dynamique de développement économique au bénéfice de sa population.

Une nouvelle fois, Gonesse démontre son attractivité en faisant partie des quatre villes sélectionnées par le Groupement d'intérêt public qui porte la candidature de la France.

Groupe communiste et républicain

Parc de la Patte d'Oie

Une des premières décisions de la municipalité, dès 1995, a été de faire cesser l'exploitation de la décharge installée depuis 1964 à la patte d'oie polluant l'eau et la nature, déversant des déchets hospitaliers, chimiques très polluants sans aucun contrôle d'aucune sorte à l'époque des municipalités de droite qui se sont succédé jusqu'en 1995.

Gérard GRÉGOIRE a beaucoup œuvré pour reconquérir ce lieu de 140 ha afin qu'il devienne le Parc paysagé d'aujourd'hui rendu aux Gonessiens. Ainsi avec ce grand espace naturel, notre territoire compte désormais 200 ha d'espaces verts.

Ce nouveau parc est dédié à la sensibilisation à l'environnement, au respect de la nature, à l'éco-citoyenneté, à la prévention contre toutes les formes de pollution (de l'eau, de l'air, des sols et aussi des terres agricoles infestées par les pesticides et autres produits chimiques depuis des décennies).

Il s'agit là d'un enjeu essentiel pour la biodiversité et notre cadre de vie.

Rythmes scolaires : pour une évaluation nationale

C'est aux communes qu'est revenue la responsabilité, d'une part, de mettre en place la réforme des rythmes scolaires décidée en 2013 par le précédent Gouvernement et, d'autre part, d'organiser les "temps d'activités périscolaires" (TAP), notamment les activités de natures sportives, culturelles et citoyennes. La ville de Gonesse a su, malgré les contraintes financières, faire face à cette exigence.

Le Gouvernement MACRON a adopté le 23 juin un décret qui réintroduit la possibilité de revenir à la semaine de quatre jours. Il est regrettable qu'aucune concertation préalable approfondie avec les collectivités territoriales et l'Education nationale n'ait été envisagée, qu'aucune évaluation de ces 4 années de nouvelle organisation scolaire ne soit décidée. Evaluation demandée par le groupe de travail du Sénat qui a publié le 8 juin dernier un rapport dans lequel il rappelle le consensus scientifique sur le caractère préjudiciable de la semaine de quatre jours non adaptée aux apprentissages, notamment pour les enfants en difficultés.

A la rentrée de septembre 2017, Gonesse maintiendra la semaine scolaire sans changement : quatre jours et demi avec classe le mercredi matin et les TAP gratuits deux fois par semaine, dont la diversité et la qualité des activités proposées sont reconnues. En même temps nous resterons attentifs d'une part, sur la pérennisation du fonds de soutien, élément déterminant pour le maintien des TAP, et d'autre part sur l'engagement d'une évaluation nationale de cette réforme. Localement, une évaluation sera réalisée avec le corps enseignant et les parents avant toute décision à prendre pour les années à venir.

Agir pour Gonesse

Appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle :

Nous avons rendu le traditionnel hommage au Chef de la France libre. Son appel historique à la résistance lancé depuis Londres, sur les ondes de la BBC restera toujours gravé dans les esprits de chacun.

Elections législatives :

Les Présidentielles n'avaient déjà pas suscité beaucoup d'engouement. Le nouveau Président de la République devait avoir rapidement des députés et une majorité à l'Assemblée Nationale. Pour le 1er tour des législatives, sur le plan local, les Gonessiens ont eu le choix entre 19 candidats et professions de foi à lire, voire à déchiffrer pour certaines. De quoi s'y perdre ! Comment choisir le meilleur bulletin ? Quel dilemme pour chaque citoyen de la Ville ! La solution la plus facile pour certain, fut de ne pas se déplacer. Pour le 2ème tour, il en fut de même. Ainsi, près de 70% des électeurs n'ont pas jugé utile de se déplacer les 11 et 18 juin 2017 pour voter lors des élections législatives à Gonesse. Cette abstention importante sur le plan national a contribué à un choix inattendu de Députés. Malgré cela, nous sommes des élus engagés et à votre service. Nous mettons une partie importante de notre temps, de notre vie de famille en retrait. Nous serons toujours au service des Gonessiens. Défendre l'intérêt général des habitants et de Gonesse en particulier a toujours été, et restera constamment notre priorité.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances.

Gonesse Bleu Marine

Le nouveau parc de la Patte d'Oie, presque achevé, a été inauguré officiellement le 24 juin dernier.

Situé à 16 kilomètres à vol d'oiseau de Notre-Dame de Paris, occupant près de 120 hectares, ce parc abrite un écosystème remarquable dans une commune qui en manque cruellement. Dominant les magnifiques terres agricoles du Pays de France, coïncé entre l'aérodrome du Bourget et l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, il est constitué de deux massifs forestiers escarpés, ceinturés par des chemins périphériques très agréables à parcourir ; l'ensemble est séparé par un cours d'eau intelligemment aménagé pour y accueillir un espace semi-marécageux authentique, propice à favoriser l'émergence d'une véritable biodiversité. Compte tenu de la configuration discrète du site, celui-ci sera très vite colonisé par des espèces animales et végétales de toutes sortes. Les crottins qui parsèment les chemins de terre rappellent aussi que les lieux ne sont pas qu'empruntés par les promeneurs, les amateurs de course à pied ou les passionnés du vélo : au pied de ce parc est exploité en effet un haras en plein expansion : les cavaliers en herbe s'y pressent pour découvrir, au gré des chemins de terre, les joies de l'équitation.

Ce parc exceptionnel gagnerait toutefois à être :

- d'une part raccordé aux nombreux chemins vicinaux qui quadrillent la région afin d'assurer une continuité territoriale pour ceux qui souhaitent découvrir, à pied ou à vélo, les richesses naturelles de l'Est du Val d'Oise ;
- d'autre part, surveillé par une brigade équestre (aux effectifs réduits) de la police municipale, laquelle aurait recours à des agents et des montures recrutés en partenariat avec le centre équestre voisin.

Quelques chemins mériteraient enfin à être débarrassés de leur vilain revêtement bitumé.

Au total, il s'agit d'une réussite écologique incontestable à mettre au crédit du maire actuel qui a porté ce projet à bout de bras avec le concours unanime de toutes les sensibilités politiques du Conseil municipal. Je le félicite donc sans réserve, même si je n'oublie en rien de mettre à son passif un autre projet qui assombrit singulièrement les ambitions de Jean-Pierre Blazy en matière de respect de notre cadre de vie : le projet Europacity (que je condamne et que je continue à combattre), ce centre commercial gigantesque qui va dévorer de précieuses terres agricoles à quelques portées de flèches du parc de la Patte d'Oie...

Un bilan écologique hémiplogique en somme...

Elu écologiste

Nicolas Hulot Ministre : un nouveau souffle pour la transition écologique

Nicolas Hulot nommé au gouvernement, c'est une bonne nouvelle pour l'environnement en même temps qu'un vrai défi.

L'urgence écologique est là et nous ne pouvons pas attendre cinq ans de plus pour faire face au défi climatique. Ce gouvernement devra prendre les décisions qui s'imposent pour la transition écologique et les générations futures à l'échelle nationale et européenne. La mise en œuvre des engagements de la France lors de la COP21 et le renforcement de ceux pris par l'Union européenne sont indispensables pour atteindre l'objectif de maîtrise de la hausse des températures d'ici à la fin du siècle en deçà de +2°C.

Comme Ministre d'Etat ayant la responsabilité de la transition écologique et de l'énergie, Nicolas Hulot dispose de leviers importants pour agir. Espérons qu'ils seront suffisants pour faire contre-poids au lobby du nucléaire. Particulièrement face à un Premier Ministre ancien responsable de la communication d'AREVA qui n'a pas voté la loi de transition énergétique réduisant à 50% la part du nucléaire. Rappelons à ce sujet que Bernard Cazeneuve ancien Député-Maire de Cherbourg était intervenu à la demande d'Areva en 2012 pour biffer une partie de l'accord de gouvernement sur la filière MOX de recyclage du combustible usagé.

Il est clair dans ces conditions que la transition écologique se jouera au Parlement. Soit il y a des députés « Hulot-compatibles » en nombre et la transition écologique progressera soit la majorité tire du côté des climato-sceptiques et les engagements de la France seront détricotés.

Déjà en place, Nicolas hulot a fait interdire tout nouveau permis d'exploration et d'exploitation de Gaz de Schiste, dangereux pour l'environnement et les nappes phréatiques d'eau qui risquait d'être contaminées.

Ensuite il a permis que les pesticides néonicotinoïdes tueurs de d'abeille soit toujours interdit par la loi, alors que le ministre de l'agriculture voulait les rendre à nouveau légaux et les imposer, cédant aux lobbys de l'agriculture intensive.

Tout cela montre la nécessité d'un ministre résolument écologiste au gouvernement.

Gageons que le président Emmanuel Macron aille dans son sens pendant tout le quinquennat.

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les
comptes-rendus des
précédents Conseils
Municipaux
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

Imprimé à 10 500 exemplaires.

Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :** Jean Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Romain Eskenazi.

Rédaction et secrétariat de rédaction : Romain Eskenazi, Pierre Tenaud, Léa Peset, Raphaël Durant

Maquette : Pierre Cliquet

Photos : Ville de Gonesse

Photogravure et imprimerie : RPG.

Administration : Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.

Tél. : 01 34 45 11 67 (service communication).

ISSN : 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonesse ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

Du 10 juillet au 18 août

à l'espace Jacques Brel

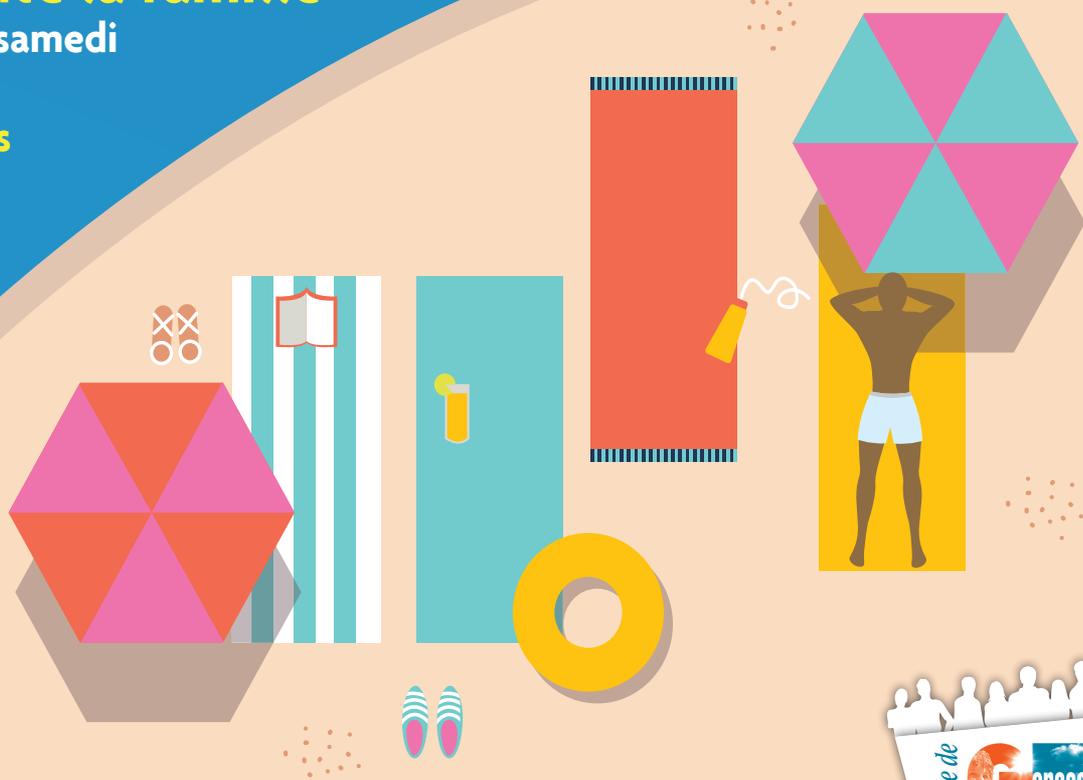
LES Quartiers D'été

**Des activités
pour toute la famille**

Du lundi au samedi

de 14h à 18h

**Nocturne les
mardis soir**



INFOS : 01 34 45 10 76

WWW.VILLE-GONESSE.FR

